

Questions orales

[Français]

LES AFFAIRES MUNICIPALES

LE PATRONAGE DANS LA CIRCONSCRIPTION DE CHARLEVOIX—
LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre et concerne le patronage.

Monsieur le Président, les maires de la municipalité régionale de la circonscription de la haute Côte-Nord faisaient récemment parvenir une lettre au député de Charlevoix, l'accusant d'usurper les droits des municipalités en faveur des organisateurs conservateurs, se fiant à ces derniers pour sélectionner des bénéficiaires de subventions ainsi que les travailleurs qui se verront accorder la permission d'être embauchés à divers projets octroyés.

Ma question au très honorable premier ministre est la suivante. Face au jeu de patronage qu'exerce ce député, favorisant certaines municipalités ou individus selon leur allégeance politique, est-ce que le très honorable premier ministre peut assurer la population de Charlevoix ainsi que la Chambre des communes et les résidents de toutes les circonscriptions au Canada, représentés par des députés progressistes conservateurs, que cette pratique déplorable cessera immédiatement?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, la population de la circonscription de Charlevoix a renversé une majorité de 16,000 libéraux et rejeté un ministre libéral à cause du patronage que vous pratiquiez dans le passé. Les gens de la circonscription de Charlevoix et tous les Québécois savent fort bien que nous traitons équitablement avec toutes nos municipalités et tous les Québécois, contrairement aux libéraux qui ne favorisaient que les «rouges» en tout temps et en toutes circonstances. Vous devriez être gêné de vous lever à la Chambre pour poser une question au sujet du Québec. Honte à vous!

● (1130)

LE QUÉBEC—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire.

Monsieur le Président, je ne croyais pas que le premier ministre accuserait les maires des municipalités de Charlevoix de mentir.

Monsieur le Président, les Canadiens apprenaient récemment que les progressistes conservateurs étaient en voie d'établir une grosse machine bleue au Québec. Est-ce que le premier ministre peut informer cette Chambre à savoir si les tactiques employées par certains de ses députés au Québec seront la pierre angulaire sur laquelle sera établie la base de cette «big blue machine» au Québec? Est-ce que ce sont les tactiques du parti progressiste conservateur pour se bâtir un pouvoir qu'ils n'ont absolument pas dans cette province?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Évidemment, monsieur le Président, je reconnais que le parti progressiste conservateur n'a pas toujours eu la vie facile au Québec et que nous sommes partis de loin. Nous avons bâti de peine et de misère une organisation formée de gens venant de toutes les couches de notre société. On l'a bâtie, je l'avoue, de peine et de misère, mais nous avons une organisation démocratique hautement représentative, et la population québécoise s'est rangée derrière nous et continue de le faire de façon grandissante tellement elle est écœurée de votre comportement à la Chambre des communes. Changez, parce que vous allez rester dans l'Opposition longtemps!

* * *

[Traduction]

LES AUTOCHTONES

LA TENEUR DU PRÉTENDU DOCUMENT DU CABINET

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il y a une certaine hypocrisie dans les réponses que le premier ministre et ses collègues du cabinet donnent au sujet de ce document. Je voudrais revenir sur l'observation qu'il vient tout juste de faire, selon laquelle alors qu'il était sous les feux des projecteurs avec les dirigeants indiens et inuits du pays le vice-premier ministre, enfermé dans son bureau, rédigeait ce document que les Indiens et les Inuits trouvent répugnant, et c'est pourquoi le gouvernement juge cette question aussi délicate.

Le premier ministre pourrait-il nous confirmer ce qu'on précise dans le document, à savoir qu'il a reçu le groupe de travail ministériel sur les programmes autochtones et entériné les recommandations contenues dans ce document?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): C'est faux.

L'ENQUÊTE DE LA GRC

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, à la page 17 du document, on précise que le premier ministre a été consulté au sujet de ses prérogatives relativement aux mandats. Il est très clair dans le . . .

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Ah oui?

M. Fulton: Je ne vais pas citer le document au complet. Ma question supplémentaire s'adresse au président du Conseil privé. On a appris aujourd'hui que lui-même ou son ministère avaient ordonné à la GRC d'effectuer une enquête, afin de déterminer l'origine de cette fuite. S'il ne s'agit pas d'un document du cabinet—et aucun d'entre vous ne se lèvera et fera preuve d'un peu de courage en admettant que ce document a atteint le stade où il a été remis aux ministres—pourquoi avez-vous ordonné une enquête à ce sujet?